



suite a donner suita a escroquerie

Par **frck81**, le **12/01/2010** à **20:50**

Bonjour,

mon probleme est un peu complexe, mon épouse a été mise a pied et va etre licenciée pour faute grave, escroquerie a l'assurance dont elle etait employée. Elle va perdre son emploi, salaire , mutuelle etc . Escroquerie pour financer le surendettement de sa mère. Elle risque d'aller au pénal ou au moins pire de devoir rembourser la somme dérobée, elle doit passer en conseil bientôt.

Je suis son mari , je n'etais pas au courant, je suis abattu, furieux et tous les sentiments y passent. Nous avons une petite maison que nous allons vendre encore a credit , mais je pense que la pluvalue ne couvrira pas les sommes dues. De plus nous avons un petit garçon de 7 ans. Que faire si nous ne pouvons pas rembourser ces "betises" meme avec un plan de remboursement mensualisé + les autres frais annexes (impôts, et diverses factures). Je suis en train de mettre en vente tout ce que je possède : en fait pas grand chose. Quels organismes doit-je aller voir pour obtenir aide ou conseil. Mon épouse est tombée en grave depression et ne s'occupe plus de grand chose. J'essai de recoler un peu tout ça mais je suis complètement perdu.

Merci de votre réponse.